Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

+1 514 397 7400 Numéro général
+1 514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

fasken.com

FASKEN MARTINEAU

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 30 août 2016
No de dossier : 10887/115805.174

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **RÉPLIQUE AUX COMMENTAIRES DE HQD SUR LA DEMANDE D'INTERVENTION DE LA FCEI**
Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2017-2018
Dossier : R-3980-2016

Chère consœur,

La présente fait suite à la Réplique aux commentaires de HQD sur la demande d'intervention de la FCEI. Dans sa demande d'intervention, la FCEI mentionne vouloir questionner le Distributeur sur l'utilisation de l'entente cadre.

Dans sa lettre du 25 août 2016, le Distributeur souligne qu'il déposera cet automne son Plan d'approvisionnement 2017-2025 et demande l'exclusion des divers enjeux dont « l'utilisation de l'entente cadre au-delà de l'année témoin 2017 (FCEI, paragr. 22) ».

La FCEI soumet tout d'abord que la mention « au-delà de l'année 2017 » n'apparaît pas dans sa demande d'intervention. De fait, le questionnement de la FCEI porte sur l'utilisation opérationnelle de l'entente et plus particulièrement sur le fait que l'entente ait été utilisée seulement lors de 40 heures de plus faible contribution en 2015 (HQD-6, document 1, p.14). Selon la compréhension de la FCEI, ces données ne seront pas à l'étude du Plan d'approvisionnement 2017-2025.

La FCEI demande donc respectueusement à la Régie de maintenir ce sujet comme enjeu au présent dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel
AT/mb